

VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,
de l'Égalité des chances et de l'Informatique



Inauguration de l'immeuble Versailles : aboutissement de la politique mise en oeuvre

Bruxelles, le lundi 30 septembre 2013

Ce lundi après-midi, **Mohamed Ouriaghli (PS)**, Echevin du Logement, a eu le bonheur d'inaugurer la résidence « Versailles » de la Régie Foncière en présence des nouveaux locataires. Celle-ci comprend 17 logements, dont 65% (11 unités) sont destinés aux familles nombreuses puisqu'ils comprennent au minimum trois chambres d'une superficie entre 100 et 130 m², dont un entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite. En plus du jardin collectif, chaque appartement dispose soit d'un balcon, soit d'une terrasse privative. Le site est aussi équipé d'un parking souterrain pourvu de 14 emplacements.

Mohamed Ouriaghli déclare avec satisfaction : *« la semaine passée, j'avais le plaisir de vous divulguer les excellents résultats financiers de la Régie foncière pour l'année 2012. Aujourd'hui, au détour de l'inauguration de ce bâtiment, je peux vous dévoiler la matérialisation de la politique immobilière poursuivie : création de logements de qualité qui répondent à une forte demande de la population bruxelloise, construction durable selon des standards poussés (K30 pour l'isolation thermique globale du bâtiment et E65 pour la consommation globale d'énergie) et insertion urbanistique grâce à un gabarit fidèle au reste de la rue ».*

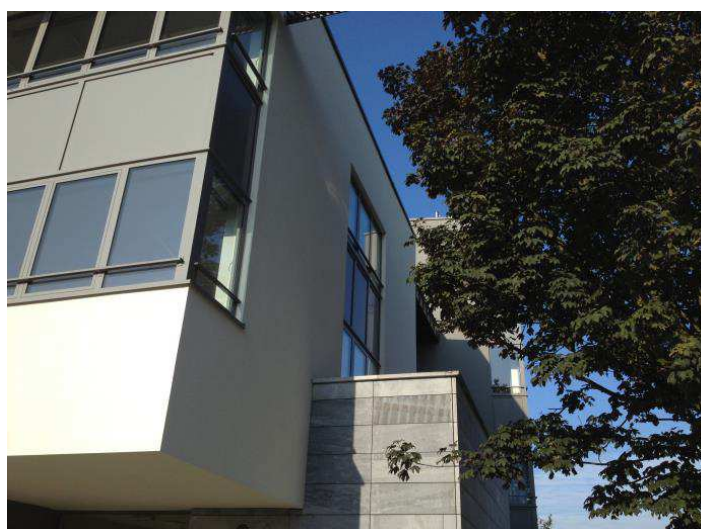
Pour atteindre les critères de la basse énergie, différentes mesures ont été prises :

- une isolation renforcée des façades, toitures, planchers et plafonds ;
- 35 m² de panneaux solaires thermiques permettant de préchauffer l'eau sanitaire ;
- 50m² de panneaux solaires photovoltaïques favorisant une moindre consommation électrique des communs ;
- un bassin d'orage de 20.000 litres, additionné à une citerne de récupération d'eau de pluie (WC, robinets d'entretien) de la même capacité ;
- des toitures vertes extensives, ainsi que la toiture verte intensive du haut du parking, serviront à déphaser l'écoulement des eaux de pluie en cas de fort orage.

La construction, en trois volumes, s'intègre parfaitement aux maisons voisines. Les gabarits de R+2 et R+3 concilient la volonté visuelle et urbanistique à la création de logements multiples. La volumétrie variée exprime merveilleusement le désir de diversité. L'Echevin du Logement confie : *« on se souvient que dans les années 1970, l'avenue de Versailles avait été aménagée de sorte à en faire un axe de pénétration important dans la ville. Heureusement pour le confort des riverains, la vision en terme de mobilité a évolué et l'avenue n'a jamais été réellement prolongée jusqu'au ring. Les deux ailes de l'immeuble « Versailles » préservent le caractère résidentiel du quartier, tout en l'embellissant. ».*

Le coût total du projet s'élève à 4.711.000€. Il a été réalisé par le bureau d'architecture Arcanne et l'entreprise générale M&M Sitty. 14 des 17 appartements ont déjà trouvé

locataires. Les autres peuvent être visités via l'agence locative : <http://www.bruxelles.be/4807>
Avec cette inauguration, trois des quatre projets situés sur la localité de Neder-over-Heembeek et portés par la Régie foncière sont livrés et habités. Le dernier impulsé sous la législature précédente devrait aboutir d'ici la fin de l'année.



Cabinet de l'Echevin
Alexandre Van der Linden
02/279.41.35 - 0485/190.692